



Élection de la reine de Verneuil-en-Halatte, samedi 28 mars à la salle des Fêtes :  
Margaux Zaremba, Reine, Coralie Margueray, 1<sup>ère</sup> dauphine, Manon Pamart, 2<sup>ème</sup> dauphine



## Édito

**Christian Massaux**

Maire de Verneuil-en-Halatte

Le budget de la commune vient d'être voté par le Conseil Municipal sans aucune hausse des taxes locales. Depuis 5 ans, nous tenons ce cap ! Tout le monde sait maintenant que les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont en forte baisse : -10% l'année dernière, -27% pour ce budget 2015. Des baisses significatives de la DGF sont également programmées pour 2016 et 2017..

Des économies importantes ont été faites sur notre budget (-100 000 € de charges générales depuis 2010). Mais il est de plus en plus difficile de réduire les dépenses de fonctionnement et nous devons toutefois poursuivre nos efforts pour réaliser d'autres baisses de dépenses.

De nouvelles normes nous imposent des ceintures de sécurité dans les 2 autocars de transport scolaire avant le premier septembre de cette année. Un seul en est équipé ; pour l'autre, il est impossible de s'adapter et nous sommes contraints de nous en séparer.

Son remplacement coûterait plus de 200 000 €. Les enfants les plus proches des écoles ne pourront plus être transportés et seuls les secteurs Rue des bois, Mont-la-ville et Inéris conserveront ce privilège. Les nouveaux horaires de l'autocar de la rentrée de septembre sont consultables dans ce « vernolien ».

Les NAP (nouvelles activités post scolaires) seront reprises l'année scolaire prochaine par la Communauté de Communes des pays d'Oise et d'Halatte (voir la nouvelle organisation dans l'article de Christine Papi).

Le bulletin municipal paraîtra cette année avec beaucoup de retard. Cette fois encore, nous avons souhaité faire des économies et vous remarquerez la présence de publicités qui ont contribué à l'édition de ce magazine à moindre coût.

N'oubliez pas la fête patronale qui aura lieu le 17 mai (dimanche suivant la Saint Honoré, patron de Verneuil). La traditionnelle cavalcade aura lieu sous la présidence de la reine de Verneuil avec la participation des associations et de groupes extérieurs.

Bonne lecture

## Voisins vigilants

**La gendarmerie de Pont Sainte Maxence et la police municipale** invitent **les séniors** à une réunion d'informations **sur la sécurité** :  
**mercredi 06 mai 2015**

**à 15 h à la salle des Fêtes**

L'autocar communal passera ce-jour aux arrêts habituels à partir de 14 h 45.

## Collecte des déchets végétaux

Elles sont effectuées entre 5 h et 15 h.  
**Déposez vos déchets la veille au soir du jour de collecte (après 19 h)**



Ramassage 1 fois tous les 15 jours :

**Jeudi 07 mai**  
**Jeudi 21 mai**

1 m<sup>3</sup> maximum par foyer et les fagots ficelés de dimension inférieure à 1,30 m (voir arrêté municipal)



web

## Synthèse des délibérations du conseil Municipal du 15 avril 2015



### DIRECTION GENERALE

- Installation de Franceline LEGRAND en qualité de nouvelle conseillère municipale. Elle succède à Michèle BELLIOU qui est démissionnaire. Elle siègera dans les commissions finances, patrimoine-sécurité-voiries et réseaux-urbanisme, cadre de vie et affaires sociales ainsi qu'en qualité de membre suppléante représentant le Conseil Municipal auprès de la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO).
- Signature d'une convention avec l'Etat pour la rétrocession de la sirène d'alerte située sur le toit de la mairie.
- Transfert de la compétence "politique du logement et cadre de vie-programme local de l'habitat" à la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

### FINANCES

- Adoption des comptes de gestion – Comptes administratifs 2014 – Affectation des résultats et budgets primitif 2015 des budgets d'eau potable, d'assainissement, de la régie de transport et du budget principal.
- Vote des taux de fiscalité 2015 : pas d'augmentation, ils sont identiques à 2014 (TH : 11,89% - TF : 16,30% - TFNB : 61,46%).

- Adoption des tarifs et redevances de la commune pour 2015 : très peu d'augmentation pour les vernois (maximum : 0,4%) et +10% pour les usagers non habitants à Verneuil.
- Acomptes des subventions communales 2015 aux associations. Les concours définitifs seront délibérés par le Conseil Municipal en juin prochain.

### URBANISME

- Cession à l'euro symbolique du bâtiment en bois dénommé "foyer Léo Lagrange" à la mairie de Saint Maximin. Il sera reconstruit pour en faire un usage d'expositions, de culture et comme témoignage historique des bâtiments d'après guerre destinés au relogement temporaire des familles.

### MARCHES PUBLICS

- La société Lyonnaise des eaux est retenue en qualité de délégataire du service public d'eau potable pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

### RESSOURCES HUMAINES

- Transformation d'un poste de contractuel en poste d'adjoint administratif à 31,25 h / semaine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

### DIVERS

- Motion relative au service public ferroviaire envoyé à la SNCF et au conseil régional de Picardie pour prendre en compte les difficultés rencontrées par les usagers de ce service, notamment aux gares de Creil, Rieux, Pont-Sainte-Maxence, et y apporter des solutions satisfaisantes.

**L'intégralité des décisions a été affichée sur les emplacements administratifs prévus à cet effet et le procès verbal de la séance sera consultable sur le site internet de la ville lorsqu'il aura été adopté par le Conseil Municipal.**

## Résultats des élections départementales

### Elections départementales du dimanche 22 mars 2015

|                | Bureau 1 | %      | Bureau 2 | %      | Bureau 3 | %      | Total | %      |
|----------------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|-------|--------|
| Inscrits       | 1 054    |        | 1 512    |        | 868      |        | 3434  |        |
| Votants        | 603      | 57,21% | 898      | 59,39% | 470      | 54,15% | 1971  | 57,40% |
| Blancs         | 13       | 2,16%  | 28       | 3,12%  | 10       | 2,13%  | 51    | 2,59%  |
| Bulletins nuls | 5        | 0,83%  | 4        | 0,45%  | 8        | 1,70%  | 17    | 0,86%  |
| Exprimés       | 585      | 97,01% | 866      | 96,44% | 452      | 96,17% | 1903  | 96,55% |

| BULLETIN   | Bureau 1 | Bureau 2 | Bureau 3 | Totaux | %      |
|--|----------|----------|----------|--------|--------|
| Mme LAVALETTE Dominique et M. VILLEMMAIN Jean-Claude | 82       | 128      | 81       | 291    | 15,29% |
| M. BOULHAMANE Micham et Mme MAUPIN Isabelle          | 32       | 54       | 26       | 112    | 5,89%  |
| Mme DUCHATELLE Sylvie et M. SERTAIN Michaël          | 222      | 342      | 179      | 743    | 39,04% |
| Mme BONGIORNO Lidia et M. BROCHOT Thierry            | 35       | 43       | 16       | 94     | 4,94%  |
| Mme CALCAGNO Nathalie et M. MONNOYEUR Guy            | 214      | 299      | 150      | 663    | 34,84% |
| Blancs   | 13       | 28       | 10       | 51     |        |
| Bulletins Nuls                                       | 5        | 4        | 8        | 17     |        |
| Suffrages exprimés                                   | 585      | 866      | 452      | 1 903  |        |

### Elections départementales du dimanche 29 mars 2015

|                | Bureau 1 | %      | Bureau 2 | %      | Bureau 3 | %      | Total | %      |
|----------------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|-------|--------|
| Inscrits       | 1 054    |        | 1 512    |        | 868      |        | 3434  |        |
| Votants        | 547      | 51,90% | 847      | 56,02% | 454      | 52,30% | 1848  | 53,81% |
| Blancs         | 52       | 9,51%  | 78       | 9,21%  | 38       | 8,37%  | 168   | 9,09%  |
| Bulletins nuls | 11       | 2,01%  | 15       | 1,77%  | 14       | 3,08%  | 40    | 2,16%  |
| Exprimés       | 494      | 89,48% | 754      | 89,02% | 402      | 88,55% | 1640  | 88,74% |

| BULLETIN   | Bureau 1 | Bureau 2 | Bureau 3 | Totaux | % exprimés |
|--|----------|----------|----------|--------|------------|
| Mme LAVALETTE Dominique et M. VILLEMMAIN Jean-Claude | 180      | 316      | 184      | 680    | 41,46%     |
| Mme CALCAGNO Nathalie et M. MONNOYEUR Guy            | 304      | 438      | 218      | 960    | 58,54%     |
| Blancs   | 52       | 78       | 38       | 168    |            |
| Bulletins Nuls                                       | 11       | 15       | 14       | 40     |            |
| Votants  | 547      | 847      | 454      | 1 848  |            |

## Attention aux conteneurs



L'encombrement des trottoirs crée des difficultés importantes aux piétons et notamment aux personnes à mobilité réduite. Les

conteneurs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19 h et doivent être enlevés le plus rapidement possible.

**En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence dans la rue à l'exception des conteneurs de proximité et de regroupement.**

## Musée Serge Ramond

### Fermetures :

- Vendredi 1<sup>er</sup> mai
- Vendredi 08 mai
- Jeudi 14 mai
- Lundi 25 mai

## Bibliothèque municipale

### Fermetures exceptionnelles

- \* Samedi 2 mai 2015
- \* Samedi 9 mai 2015

## Au Jardin d'Eve



Dimanche 31 mai

Fête des mères

Horaires d'ouverture

le samedi de 8 h à 20 h

et le dimanche de 8 h à 18 h

Livraison gratuite

## ÉCOLES

### CLASSES DE DECOUVERTE

Deux classes de l'école élémentaire FERRY sont parties en classes de découverte pour un séjour au centre régional du nautisme à Granville (50) du 16 au 20 mars 2015.

Tout s'est bien passé, les enfants ont pu découvrir, avec leurs professeurs, le pays Granvillais et en étaient ravis.

Comme chaque année, la commune a participé au coût du séjour en versant 52% du prix au Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des classes de découvertes (SMIOCE).

### FÊTE PATRONALE

La fête patronale aura lieu le **dimanche 17 mai 2015** et, comme chaque année, la municipalité offrira, le **lundi 18 mai, aux écoliers (écoles maternelles et élémentaires), des tickets de manège et des bonbons.**

**Rendez-vous sous le préau de l'école élémentaire FERRY à 16h45 pour la distribution.**

### CONSEILS D'ÉCOLES

Les conseils d'école ont eu lieu dans chaque école de la commune et les élus concernés y ont assisté. Nous avons recueilli les demandes des enseignants et des parents auxquelles nous répondrons le mieux possible.

### TRANSPORT SCOLAIRE

Une nouvelle réglementation plus contraignante sur les normes techniques de sécurité oblige la commune à se séparer de son autocar le plus ancien à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

L'acquisition d'un nouveau car est très onéreuse et n'est pas envisageable dans le contexte actuel de baisse des dotations de l'Etat et sa conséquence de réduction des dépenses afin de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Dans ce cadre, les commissions scolaires et sécurité se sont réunies afin d'envisager un nouveau circuit qui assurerait le transport des enfants qui n'habitent pas à proximité des écoles et qui, pour le plus grand nombre, sont inscrits au service de restauration scolaire.

Par ailleurs, n'ayant plus qu'un seul autocar, les transports vers la piscine, les sorties scolaires et associatives devront tenir compte de nouvelles contraintes de planning.

### TEMPS D'ACTIVITES POST SCOLAIRE (TAPS)

Les déléguées communautaires, Claudine Laulagnet et moi-même avons fait part, en accord avec les représentants des parents d'élèves, de la demande d'une nouvelle organisation, lors de la réunion de la commission des affaires sociales de la C.C.P.O.H. le 19 mars dernier. Celle-ci a été acceptée.

Les nouvelles activités périscolaires adaptées (NAP) auraient donc lieu à partir de la prochaine rentrée scolaire dans les écoles concernées :

⇒ **le mardi de 13h30 à 16h30 pour l'école maternelle Jean de la fontaine et l'école élémentaire Calmette.**

⇒ **le jeudi de 13h30 à 16h30 pour les écoles maternelle et élémentaire FERRY.**

La CCPOH ayant la compétence périscolaire prendra en charge l'organisation des inscriptions et assurera la gestion du service.

Des informations plus précises seront données dans le vernolien du mois de juin et par le biais des écoles pour les modalités de ce nouveau dispositif.

Ce service ne sera pas gratuit et son coût sera semblable à celui déjà en vigueur pour les activités périscolaires.

Nous attendons désormais la validation de l'Inspectrice de l'académie de l'Oise pour les horaires scolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 (8h30-11h30/13h30-16h30) sans modification pour les mercredis matins.

**Christine PAPI**

### Inscriptions écoles maternelles

- **École maternelle Jean de la Fontaine**  
**Lundi 11 et 18 mai**  
**lundi 1<sup>er</sup> juin de 14 h à 15 h 30**  
accompagné de l'enfant
- **École maternelle Jules Ferry**  
**Réunion Inscription / Information**  
**Samedi 13 juin de 9 h 30 à 10 h 30**

### Organisation scolaire du Pont de l'Ascension

**Vendredi 15 mai : Pas d'école** et pas de restaurant scolaire

**Rattrapage : mercredi 13 et 27 mai de 13 h 30 à 15 h 45** . Le restaurant scolaire sera ouverte ces 2 jours-là.

#### Les nouveaux horaires de l'autocar

Nous vous communiquons les nouveaux horaires de l'autocar du ramassage scolaire applicables dès la rentrée scolaire 2015/2016.



#### Aller

|       | ARRETS                                    | MATIN  | APRES-MIDI |
|-------|---|--------|------------|
| -     | Ateliers (Dépôt)                          | 7 H 45 | -          |
| -     | Cantine                                   | -      | -          |
| 1     | Rue Pierre Curie                          | 7 H 50 | 12 H 50    |
| 2     | Rue Salomon de Brosse                     | 7 H 52 | 12 H 52    |
| 3     | Rue Louis Crussard                        | 7 H 57 | 12 H 57    |
| 4     | Rue Jacques Taffanel                      | 8 H 00 | 13 H 00    |
| 5     | Route de Creil                            | 8 H 02 | 13 H 02    |
| 6     | Eglise (Ferry)                            | 8 H 07 | 13 H 07    |
| 7     | Bac                                       | 8 H 11 | 13 H 11    |
| 8     | Allée du Lapin Friand                     | 8 H 16 | 13 H 16    |
| 9     | Rue du Petit Heumont                      | 8 H 18 | 13 H 18    |
| 9 Bis | 43, Rue des Bois                          | 8 H 20 | 13 H 20    |
| 10    | Gymnase Calmette (Périscolaire - cantine) | 8 H 24 | 13 H 24    |
| 6     | Eglise (Ferry)                            | 8 H 28 | 13 H 28    |
| -     | Ateliers (Dépôt)                          | 8 H 32 | 13 H 32    |

#### Retour

|       | ARRETS                | MIDI    | SOIR    |
|-------|-----------------------|---------|---------|
| -     | Ateliers (Dépôt)      | 11 H 30 | 16 H 30 |
| 6     | Eglise (Ferry)        | 11 H 40 | 16 H 40 |
| 3     | Rue Louis Crussard    | 11 H 42 | 16 H 42 |
| 4     | Rue Jacques Taffanel  | 11 H 45 | 16 H 45 |
| 5     | Route de Creil        | 11 H 47 | 16 H 47 |
| 1     | Rue Pierre Curie      | 11 H 53 | 16 H 53 |
| 2     | Rue Salomon de Brosse | 11 H 55 | 16 H 55 |
| 10    | Gymnase               | 12 H 00 | 17 H 00 |
| 8     | Allée du Lapin Friand | 12 H 04 | 17 H 04 |
| 9     | Rue du Petit Heumont  | 12 H 06 | 17 H 06 |
| 9 Bis | 43, Rue des Bois      | 12 H 08 | 17 H 08 |
| 7     | Bac                   | 12 H 11 | 17 H 11 |
| 6     | Eglise                | 12 H 14 | -       |
| -     | Atelier (Dépôt)       | -       | 17 H 15 |
| -     | Cantine               | 12 H 18 | -       |

## Collecte des déchets verts : Réglementation sur le dépôt et la collecte des déchets verts sur la voie publique

### Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes  
de gazon



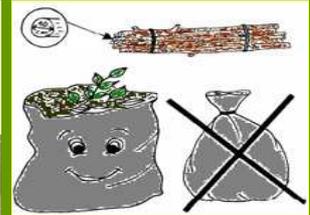
petits  
branchages



feuilles,  
taille de  
végétaux



plantes,  
végétaux  
flétris



ARRÊTÉ N° 60/2015

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Extrait du registre des arrêtés du maire

#### RÈGLEMENTANT LE DÉPÔT ET LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le Maire de la Ville de Verneuil-en-Halatte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles, L.2224-13 et suivant,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Vu le règlement relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte,

Considérant qu'il convient de préserver l'hygiène et la salubrité publiques sur le territoire communal en encadrant la collecte des déchets verts chez des habitants,

#### ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup>** – Les déchets verts sont les déchets issus d'élagages, de tailles des haies, de tontes de pelouses ou plus généralement tous les déchets végétaux issus des cours et jardins. Sont exclus de cette dénomination les déchets fermentescibles des repas.

**Article 2** – Un service complet de collecte en porte-à-porte des déchets verts issus des ménages est organisé sur le territoire par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte. Le service de collecte est assuré bimensuellement le jeudi selon un calendrier annuel, fixé par délibération. Au-delà de cette période, les déchets verts sont à porter en déchetterie ou à composter par les ménages.

**Article 3** – Il appartient aux usagers de limiter à 1m<sup>3</sup> maximum la quantité de déchets verts par jour de collecte.

**Article 4** – Les déchets verts doivent être conditionnés dans des sacs à déchets verts fournis par la commune ou la CCPOH. Les sacs doivent être laissés ouverts afin de faciliter le contrôle de la nature des déchets lors de la collecte. Les branchages doivent, quand leurs dimensions ne permettent pas un ensachage, être constitués en fagots soigneusement ficelés d'une longueur maximum de 1m30 et d'un poids inférieur à 15 kg.

**Article 5** – Les conditionnements autorisés sont à déposer au point de collecte par les usagers. Ils sont présentés à partir de 19h00 la veille du jour de collecte et devront être alignés en bordure de trottoir et seront rentrés, dès que possible, après le passage du camion de collecte et ce, au plus tard le lendemain du jour de collecte. En l'absence de trottoir, ils seront placés sur un sol goudronné ou bétonné ou un sol stabilisé, en limite de chaussée, à un emplacement ne gênant pas la circulation.

**Article 6** – Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché seront constatées par procès-verbaux transmis aux tribunaux compétents. Ces infractions seront notamment réprimées au titre de l'article R632 – 1 du Code Pénal.

**Article 7** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.

**Article 8** – Le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pont Sainte Maxence, le Chef de la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.



Fait à Verneuil-en-Halatte, le 22 Avril 2015

Christian MASSAUX

Maire de Verneuil-en-Halatte

## La chasse à l'oeuf

Le 4 avril, les jeunes verneuliens ont été invités à participer à une chasse aux œufs à l'Etang Salomon de Brosse.



## Le bal de la Reine



Le 28 mars a eu lieu la soirée de l'élection de la reine de Verneuil suivie d'un spectacle des années 70/80. Elles étaient six candidates à se présenter : **Camille Calais, Pauline Dallot, Silane Logerot, Coralie Margueray, Manon Pamart et Margaux Zarembo**

Le Jury, présidé par Aline Sauvé, a élu :

- \* **Margaux, Reine de Verneuil-en-Halatte,**
- \* **Coralie 1<sup>ère</sup> Dauphine,**
- \* **Manon 2<sup>ème</sup> Dauphine.**

## Exposition « Verneuil, 1940, la création de la base aérienne » au musée Serge Ramond

Plus de 400 visiteurs se sont rendus au musée Serge Ramond, lors de l'exposition ayant pour thème **la création de la base aérienne de Creil durant la seconde guerre mondiale**. Celle-ci était agrémentée de clichés inédits pris à l'époque par l'armée allemande.



**MARDI 26 mai 2015**  
à 20 h.30  
Salle Salomon de Brosse  
VERNEUIL en HALATTE

Les Amis du Vieux Verneuil

**LES COLONIAUX DANS LA GRANDE GUERRE**

Conférence présentée par  
**Jean Claude Flament**

Chemin des Dames  
monument à la Gloire du 4<sup>e</sup> Régiment de Zouaves

**Vernolien un jour, Vernolien toujours** **17 mai 2015**

**f Tu Sais que tu Viens de Verneuil Quand :**

**CONCOURS DE VELOS FLEURIS**

**le 17 mai, jour du défilé de la fête communale**

Faites preuve de créativité en famille ou entre amis pour un moment convivial entre Vernoliens.  
Vous n'avez pas de vélo ? Pas de panique, vos trottinettes et même les landaus sont acceptés.  
Le Jury délibèrera après le défilé dans la salle des fêtes. Il y aura une remise de prix pour chaque enfant.  
Infos et inscriptions : [COUCOUCINDIE@HOTMAIL.FR](mailto:COUCOUCINDIE@HOTMAIL.FR)

**Comité de Jumelage**

Notre prochain déplacement à Great and Little Shelford aura lieu début juillet. Il reste encore des places adultes et enfants. Nous cherchons notamment des jeunes enfants d'écoles élémentaires

**Départ prévu le samedi 4 juillet matin. Retour prévu le mardi 7 juillet 23h.**

Traversée en car par le Ferry  
Tarif : 120 € / adulte ; 100 € / adolescent (<16 ans) ; 80 € / enfant  
N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

06 03 03 30 03  
[jumelagedeverneuil@gmail.com](mailto:jumelagedeverneuil@gmail.com)

**École de Musique**



L'École de Musique participera au défilé de la fête communale le **Dimanche 17 mai sur le thème de l'Aviation**. Malheureusement, peu d'inscriptions d'enfants à ce jour. Cela est quelque peu désespérant pour les membres du bureau qui apportent toute leur énergie à faire vivre l'association pour le bien de tous ses adhérents.

**U.N.R.P.A.**

La section locale de l'U.N.R.P.A. de Verneuil-en-Halatte informe ses adhérents qu'une **distribution de bons d'achat** aura lieu

**vendredi 22 mai 2015**  
**à la salle de la Mairie**  
**de 14 h 30 à 16 h 30.**

Venez nombreux!

**V.C.V.H.**




Voilà une nouvelle saison qui démarre pour le Vélo Club Verneuil-en-Halatte avec nos nouvelles couleurs !  
En effet, depuis octobre 2014, le V.C.V.H. dispose d'un nouveau sponsor de choix, **SKODA St Maximin automobile**. C'est d'ailleurs à l'occasion des vœux annuels de la concession à leurs clients, le 23 janvier, que les nouvelles tenues ont été remises aux coureurs par la directrice régionale.  
Afin de préparer cette deuxième saison pour le club, le week end du 14 et 15 février, nos coureurs ont participé à un stage d'avant saison à Dieppe. Une St Valentin entre la petite reine et son pilote avec au menu plus de 2000 m de dénivelés positif et du travail spécifique pour nos guerriers.  
Comme la saison dernière, vous pouvez suivre toute l'actualité du V.C.V.H. via notre page FB et notre site internet.  
Nous comptons également sur votre présence le dimanche 3 mai, afin de venir encourager vos coureurs lors de notre grande course annuelle qui se déroulera à Verneuil-en-halatte.

A bientôt sur le bord des routes !

**Pars Courir Verneuil**

Pars Courir Verneuil est une association des amoureux de la course à pied regroupant les coureurs débutants aux marathonniens. Plusieurs groupes de niveaux sont proposés pour répondre au mieux au plaisir de chaque personne. Chacun amenant son expérience, nous pouvons partager ensemble les joies de courir en groupe dans le superbe cadre de la forêt d'halatte et de ses alentours.

Venez nous rejoindre ...

mail : [parscourirverneuil@gmail.com](mailto:parscourirverneuil@gmail.com)  
site internet : <http://parscourirverneuil.wix.com/parscourirverneuil>  
Page Facebook : Pars Courir Verneuil  
Téléphone : Elise : 06.64.11.43.64 Pascal : 06.66.61.97.04

**Verneuil Sporting**

Le classement de Pâques s'est très bien déroulé.  
**Rendez-vous dimanche 17 mai pour la fête patronale sur le thème de l'aviation.**

## A.S.T Verneuil

Une fois de plus, nos Twirlers de l'AST Verneuil ont réussi avec brio leur Championnat Interrégional qui s'est déroulé le 22 mars à Fosses.

**BRAVO à eux pour leurs performances !**

Un grand merci aux monitrices Sandy Dhespinis, Aurélie Sarouille, Margaux Zarembo et Virginie Deparre pour leur travail et investissement, mais aussi à nos juges Sabine Sarouille et Frédéric Daumont pour leur dévouement.



### Classements :

- Lorine Daumont : 8<sup>ème</sup> / 16
- Laurine Chamyck : 3<sup>ème</sup> / 15
- Lucile Prevost : 1<sup>ère</sup> / 15
- Magdalena Sarouille : 12<sup>ème</sup> / 15
- Maxime Goubet : 1<sup>er</sup> / 2
- Ludivine Ponchon : 4<sup>ème</sup> / 6
- Noemie Bréviaire : 1<sup>ère</sup> / 5
- Camille Carlier : 1<sup>ère</sup> / 3
- Lucille Daumont : 3<sup>ème</sup> / 3
- Mariane Fourmentraux : 1<sup>ère</sup> / 3
- Camille Ponchon : 2<sup>ème</sup> / 3



## A.E.V.H.



### Bonnes vacances à tous et bons ponts de mai !

L'A.E.V.H. (association équestre de Verneuil en Halatte) vous invite :

- le 7 juin, pour son prochain concours de sauts d'obstacles
- le 14 juin pour son concours officiel de dressage (pour les amoureux des belles figures équestres !)

Ouvert à tous;

Buvette et restauration sur place.

N'oubliez pas votre rendez-vous avec la ville et ses associations lors du défilé de la reine dans les rues de Verneuil-en-Halatte, le 17 mai.

Notre association comme les autres années y participera et ne manquera pas de ravir vos yeux ... et vos oreilles !!!

## Pars Courir Verneuil

Pars Courir Verneuil propose

**Dimanche 14 juin à partir de 10h sur le terrain de foot, rue de l'Égalité**

« La Même Pas Cap »

**Parcours d'obstacles** pour les enfants de 6 à 12 ans des écoles de Verneuil-en-Halatte

Votre enfant pourra sauter, ramper, escalader, sur un parcours d'une dizaine d'obstacles installés pour l'occasion. Un goûter équilibré sera offert à chaque participant.

**Inscription préalable : 3 €** (assurance comprise). Chacun pourra apporter son pique-nique du midi.

**Inscription et renseignements :**  
[parscourirverneuil@gmail.com](mailto:parscourirverneuil@gmail.com)  
 Elise Friboulet : 06.64.11.43.64

**Pars Courir Verneuil**  
 Association de course à pied de Verneuil en Halatte

## A.P.V.H.

**Samedi 11 avril 2015 :  
 Concours à la Truite,  
 Trophée Ahmed Berkal,  
 à l'étang de Salomon de Brosse**



Nombreux étaient les participants à cette manifestation.

Comme à chaque concours à la truite, les résidents du Foyer de l'Étincelle de Creil étaient présents. C'est d'ailleurs un des leurs qui a gagné : **Pascal**. Laurent et Jacky l'ont guidé dans cette pêche. Et **Eric**, guidé par Bruno, a terminé 3<sup>ème</sup>.

Le trophée pour les jeunes a été remporté par **Guillaume Roussel**.

**Le 21 mars 2015, Concours pêche au coup, Trophée Joseph Carnot, à l'Étang du Moulin d'en haut.**

32 pêcheurs ont participé malgré une météo peu favorable.

Le trophée a été remporté par le président de l'A.P.V.H., Laurent Lenain.



# TRAIL du Château de Verneuil

L'ADÉCASO (association pour le dépistage des cancers dans l'Oise) et la Ligue contre le cancer, comité de l'Oise vous invitent à visiter **le Colon géant, dimanche 31 mai 2015, dans la cour de l'Ecole élémentaire Jules Ferry,**

**Voyager dans un Colon, c'est géant !!!**

Le **COLON GÉANT** est une structure gonflable imitant le gros intestin qui animera le village du Trail du Château de Verneuil. **La visite sera guidée et gratuite !!!** Tous les coureurs du trail volontaires pourront dédier leur course à la prévention des cancers de l'Intestin : **Quand on court, on a 30% de risque de cancer en moins !** Tous porteront un nœud Bleu, symbole de la prévention et du dépistage du cancer colorectal : ils seront les ambassadeurs de la santé contre la Maladie pour encourager le public à un dépistage précoce.



"Circulez, il y a tout à voir"

## RAPPEL DES MODALITES D'INSCRIPTION AUX COURSES

6 courses sont au programme dont 2 réservées aux enfants:

- 2 courses nature (Trail) de 14 et 28 km, départ à 9 h 30
- 2 courses urbaines de 5 et 10 km dans les rues du village départ 10h15
- 1 course de 1 km 500 réservée aux enfants nés de 2003 à 2005, départ 9 h 45

**(Pour ces 5 courses la présentation d'un certificat médical avec mention de "non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition" ou d'une licence d'athlétisme est obligatoire)**

- 1 course initiatique de 800m réservée aux enfants nés de 2006 à 2008, encadrée par des adultes

**(Pour cette initiation, le certificat médical n'est pas obligatoire, une autorisation parentale suffit)**

Nous vous rappelons que l'inscription aux courses pour les enfants nés de 2000 à 2008 sont **gratuites**.

Vous pouvez télécharger ces documents (certificat médical et autorisation parentale) sur le site [www.trailduchateauaverneuil.com](http://www.trailduchateauaverneuil.com) ou venir les retirer à l'O.T.S.I. (03.44.25.21.00)

**Rendez-vous le 31 mai !!!**

## INFORMATIONS BENEVOLES

Une réunion d'informations aura lieu **mardi 19 mai à 18h à la salle des fêtes**

## INFORMATIONS SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT LE 31 MAI 2015



Les coureurs emprunteront **les rues indiquées sur le plan ci-contre**.

Nous vous demandons de ne pas circuler pendant le passage de la course de 10 h à 12 h, surtout à l'inverse du sens indiqué par les flèches, pour ne pas mettre les coureurs en danger et ne pas risquer de **provoquer un accident grave**.

Des commissaires de course seront présents sur le terrain pour vous guider et vous renseigner.

**Merci d'observer la plus grande prudence  
Nous vous remercions par avance  
de votre compréhension.**

## MODALITES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

| RUE  | CIRCULATION INTERDITE |              | STATIONNEMENT INTERDIT |
|--|-----------------------|--------------|------------------------|
|  | de 8H à 13H           | de 10H à 11H | MÊME SUR LE TROTTOIR   |
| PLACE DE L'ÉGLISE (en face la mairie)                | X                     |              | X                      |
| PLACE DE PIEGARO                                     | X                     |              | X                      |
| RUE PASTEUR  | X                     |              | X                      |
| RUE V. HUGO de la rue d'Entragues à l'église         | X                     |              | X                      |
| RUE V. HUGO de la rue d'Entragues au Marronnier      |                       |              |                        |
| RUE JEAN JAURES (*)                                  |                       | X            |                        |
| AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE                          |                       | X            |                        |
| RUE DU PROFESSEUR CALMETTE                           |                       | X            |                        |
| RUE D'ENTRAGUES de la rue de Savoye à la rue V. Hugo |                       |              | X                      |
| RUE SALOMON DE BROUSSE                               |                       |              | X                      |

(\*) L'accès aux commerçants du centre ville ainsi qu'à la boucherie sera ouvert pendant toute la manifestation.

# Passage du Tour de Picardie

**Samedi 16 mai**  
**de 15 h 45 à 16 h 15**  
 Mont La Ville, le rond-point du  
 Marronnier et la rue des bois.



Horaires des départs:

- GS A et GS B: **12h30**
- 3<sup>ème</sup> catégorie: **13h40**
- 2<sup>ème</sup> catégorie: **14h50**
- 1<sup>ère</sup> catégorie: **16h10**



Parking  
 obligatoire pour  
 les coureurs  
 et mise à  
 disposition d'une  
 buvette



|   |                  | MAI 2015                             |   |   |
|---|------------------|--------------------------------------|---|---|
| Date                                    | Association      | Manifestation                        | Heure   | Lieu  |
| Mercredi 6 mai                          | <b>MAIRIE</b>    | Réunion de Prévention aux seniors    | 15h   | Salle des Fêtes                                 |
| Vendredi 8 mai                          | <b>MAIRIE</b>    | Dépôt Gerbe                          | Départ 9 h 30 de la mairie                            | Monument aux Morts                              |
|   |                  | Diplômes du travail                  | 11 h  | Salle des Fêtes                                 |
| Samedi 16 mai                           | <b>MAIRIE</b>    | Tour de Picardie                     | 15 h45 / 16 h 15                                      | Mont La Ville/<br>Marronnier<br>La rue des bois |
|   | Comité des Fêtes | Soirée Dansante                      | 20 h 30   | Salle des Fêtes                                 |
| Dimanche 17 mai                         | A.S.T. Verneuil  | Championnat Régional Equipes & Duos  | 8 h / 17 h  | Estrées Saint Denis                             |
|   | <b>MAIRIE</b>    | Fête Patronale                       | Départ du défilé à 13 h 30<br>des ateliers municipaux | Ville   |
| Lundi 18 mai                            | <b>MAIRIE</b>    | Jeux de la Mairie                    | 17 h : Enfants<br>19 h : Adultes                      | Place de la mairie                              |
| Mardi 19 mai                            | <b>MAIRIE</b>    | Réunion des bénévoles du Trail       | 18 h  | Salle des Fêtes                                 |
| Jeudi 21 mai                            | Club de l'Amitié | Repas Fête des Mères/<br>Pères       | 12 h 30   | Salle des Fêtes                                 |
| Mardi 26 mai                            | A.V.V.           | Conférence                           | 20 h 30   | Salomon de Brosse 1                             |
| Du vendredi 29<br>au<br>dimanche 31 mai | A.P.V.H.         | Enduro Carpe<br>Trophée Didier WIART | Vendredi de 17 h 30<br>au dimanche à 10 h             | Etang des Esquillons                            |
| Dimanche 31 mai                         | <b>MAIRIE</b>    | Trail du Château                     | 1er départ à 9 h                                      | Ville   |

# Fête Patronale de Verneuil-en-Halatte

## Venez Nombreux !!!

**Dimanche 17 mai :**  
**Aubades avec le groupe les « Eclairs Show » :**

- 10 h : la Rue des Bois, rendez-vous au calvaire
- 11 h : Mont la Ville, départ du manoir de Salomon de Brosse



**Parade :**

- 14 h 30 : départ du Défilé des Ateliers municipaux, puis rues Pasteur, Jean Jaurès, Avenue du Général de Gaulle, rues du Muguet, du fonds du charron, de Bufosse, professeur Calmette, Victor Hugo. Arrivée, place de l'Eglise

**Présence de chars fleuris, musiciens, majorettes, un groupe allemand (qui distribuera des bonbons aux enfants), associations en folie, vernoliens costumés et le char de la Reine.**



**Lundi 18 mai :**

**Cour de l'école élémentaire Jules Ferry à 17 h :** distribution de tickets de manèges aux enfants de Verneuil-en-Halatte scolarisés en maternelle et en primaire.

**18 h 30 à 20 h :** jeux pour les adultes, tir à la carabine.

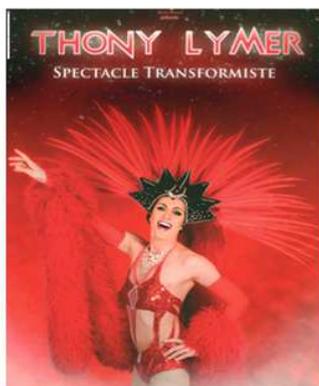
## VERNEUIL en HALATTE

### Samedi 16 mai 2015

Salle des fêtes, place de Piegaro

Le comité des Fêtes organise de 20h00 à 3h00

## SOIREE DANSANTE SPECTACLE



Menu

Kir

Salade landaise

Suprême de volaille/gratin dauphinois

Salade/ trio de fromages

Tulipe au chocolat et ses boules de glace

Vin compris pour le repas



Prix de L'entrée : 30€

Renseignement/réservation

Comité des Fêtes

Tél. 03.44.26.47.88

Port. 06.61.59.24.27

Parking gardé

1<sup>ère</sup> exposition internationale

# Orchidées

DU 14 AU 17 MAI 2015

Abbaye Royale du Moncel PONTPOINT / Oise

De 10h à 18h - Entrée : 4€

ANIMATIONS / VENTE / CONFÉRENCES

Événement organisé par Orchidée 60

<http://o60-expo-abbaye.jimdo.com>

[www.abbayedumoncel.fr](http://www.abbayedumoncel.fr)



## VERNEUIL-EN-HALATTE "Salon Louis Legrand"

Peinture et sculpture

Du 06 au 14 JUIN 2015  
Salles Salomon de Brosse



Invité d'honneur

Jean-Pierre VONG

Organisé par L'OFFICE DE TOURISME

4 rue Victor Hugo - Verneuil-en-Halatte

Tel: 03.44.25.21.00

Mail: [otsiverneuil@free.fr](mailto:otsiverneuil@free.fr)

Site: [www.verneuilenhalatte-tourisme.com](http://www.verneuilenhalatte-tourisme.com)



Sortie organisée par l'Office de Tourisme

## Le petit Train des Vignobles de Champagne



jeudi 11 juin 2015

- Balade commentée en petit train à la découverte du travail de la vigne
- Visite de la cave et dégustation
- Repas servi en costume folklorique
- Découverte de la dernière chocolaterie artisanale et dégustation

Prix : 71€/personne

Inscription à l'OTSI souhaitée  
avant le 04 mai 2015

